



RESERVATION POUR LOCATION D'EMPLACEMENT NU

Remplir le formulaire et le retourner signé et accompagné du règlement de réservation

NOM : PRENOM :
Adresse :
Localité : Code postal :
Pays :
Adresse @ : Tél :

Nom, prénom, date de naissance des occupants de l'emplacement :

1 4
2 5
3 6

Date d'arrivée :/...../..... à partir de 13h30 Date de départ :/...../..... jusqu'à 11h00

TYPE D'HEBERGEMENT (cocher) :

Tente Caravane Camping Car

Les emplacements sont avec électricité (10 A) et d'une superficie de 90m² minimum.

SUPPLEMENTS :

Nombre de personne(s) supp. de + de 7ans : Nbre de véhicule(s) supp. :
Nombre de personne(s) supp. de - de 7 ans : Nbre de tente(s) supp. :
Nombre d'enfant(s) supp. de - de 3 ans : Nbre animal(aux) :

- Je souhaite souscrire l'assurance annulation de séjour « Campez Couvert » soit : 3.20 % du montant du séjour (hors frais de dossier et taxe)
- Je ne souhaite pas souscrire l'assurance annulation de séjour « Campez Couvert »

CALCUL DU PRIX DU SEJOUR :

A/ Total de l'emplacement : €
B/ Total des suppléments : €
C/ Frais de dossier : 20 €
D/ Assurance annulation (total A + B x 3.2%) : €

Montant Total du séjour = _____ €

Taxes de séjour en plus à prévoir, à régler sur place, soit 0,35 cts/jour/pers 18 ans et +

Acompte (arrhes) à régler pour confirmer la réservation : (A +B) x 20% + C soit : €

Règlement par : Chèque établi à l'ordre du FUN Camping Mandat ANCV
ou virement bancaire RIB : FR76 3000 4017 2700 0207 4489 287

Ayant pris connaissance des conditions générales de réservation et de location ci-jointes, je confirme ma réservation en réglant* l'acompte.

Fait à : Le :
Signature précédée de « lu et approuvé » :



Conditions de réservation et de location d'emplacement

Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente :

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées par le camping LE FUN. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients. Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui même et toute personne participant au séjour.

Article 2 - Conditions de réservation:

>2.1 Prix et règlement:

Si la réservation intervient 30 jours avant votre arrivée, un acompte de 20% du prix du séjour doit être versé et le solde sera versé au plus tard 30 jours avant d'arrivée.

Si réservation intervient moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être payé.

Pour les réservations emplacement camping et location : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservations.

Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue (12h du lendemain). Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et toutes les sommes versées resteront acquises à la direction du camping.

2.2 Modification de réservation :

Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

2.3 Annulation de séjour:

Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée.

En cas d'annulation effectuée formellement plus de 15 jours avant la date du début de séjour, seul l'acompte de 20% sera retenu par le camping. Les sommes versées, déduites du montant de l'acompte seront remboursées.

En cas d'annulation effectuée formellement moins de 15 jours avant la date de début de séjour, l'acompte de 20% sera conservé par le camping. Un bon à valoir des sommes versées, déduit du montant de l'acompte sera émis par le camping. Bon non remboursable et limité à deux ans.

Les frais de réservation et frais d'assurance(si le client a contracté une assurance) ne sont jamais remboursables.

2.4 Annulation ou modification spécial COVID :

En cas d'annulation ou modification de la part du client, sans souscription à l'assurance annulation, pour l'une des raisons suivantes :

- fermeture des frontières,
- fermeture administrative du camping
- mise en quatorzaine à l'arrivée du client ou au retour du client dans son pays
- limitation des déplacements à un nombre de kilomètres ne permettant pas de venir au camping.

Un bon à valoir d'un montant correspondant aux nuits non consommées, valable deux ans, sera émis par le camping. En cas de refus par le client de ce bon à valoir, il sera remboursé sur demande, du montant correspondant, déduction faite du coût de l'assurance annulation si elle a été souscrite et des frais de réservation et sur présentation des justificatifs officiels.

En dehors des raisons mentionnées ci-dessus, tout séjour interrompu ou abrégé du fait du client ne pourra pas donner lieu à un remboursement ou à un bon à valoir.

2.5 Assurance annulation : Nous vous conseillons de souscrire à une assurance annulation et interruption de séjour. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrits l'assurance Campez Couvert (voir conditions sur le site)

2.6 Tarification : les tarifs indiqués sont susceptibles d'évolution. Le camping se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment. Le tarif applicable au séjour est le tarif en vigueur au jour de la réservation et ce sous réserve des disponibilités.

Article 3 - Déroulement du séjour :

3.1 Arrivées et Départs

- En camping : les arrivées s'effectuent à partir de 13h30 et jusqu'à 19h, les départs s'effectuent entre 8h et 11h.

- En location : les arrivées sont de 15h à 19h et les départs s'effectuent entre 8h et 10h.

3.2 Caution :

Pour les locations uniquement, une caution de 200 € par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée. Elle vous sera remboursée le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture de la réception, après un état des lieux. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté. Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution vous sera retournée ultérieurement. A votre arrivée, un document état des lieux vous sera remis dans lequel vous noterez les éventuelles observations. Il devra être restitué à la réception dans les 24h suivant votre arrivée. Passé ce délai, l'état des lieux est considéré conforme à l'inventaire. Tout dommage ou objet cassé devra être remboursé par le client.

3.3 Départ

Tout retour de clé ou libération de l'emplacement entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée avant la date de départ prévue.

3.4 Animaux :

Les animaux sont acceptés (1 animal par emplacement). Ils doivent être tenus en laisse et ne doivent pas être lâchés seuls sur les emplacements. Les chiens de catégories 1 et 2 sont interdits.

3.5 Autres :

Pour les emplacements, le nombre de personnes par emplacement est limité à 6 personnes, enfants inclus.

Pour les locations, aucune installation annexe (tente par exemple..) n'est acceptée sur l'emplacement du locatif.

3.6 Règlement intérieur

Toute personne ayant réservé un séjour, ainsi que les visiteurs, est tenue de respecter le règlement intérieur. Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception, consultable sur le site internet et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

Article 4 - Responsabilité:

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).

Article 5 - Droit applicable :

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Narbonne .

Article 6 - Médiation des litiges de la consommation :

Le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par le FUN CAMPING. Le médiateur ainsi proposé est MEDICYS.

Ce dispositif de médiation peut être joint par :

-voie électronique : www.Medicys.fr

-ou voie postale : Médicys - centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice 73 boulevard de Clichy 75009 Paris.